

L'avis du vicaire

إسلام



Comme beaucoup d'entre vous le savent sans doute déjà, le mot arabe *islam* signifie **soumission**. Pour les musulmans il s'agit de se soumettre à Dieu d'une manière personnelle dans un premier temps, puis ensuite de soumettre le monde entier à la loi divine, la *charria*, fût-ce par la force. Une telle vision du monde suscite de vives réactions de part et d'autre, mais pas toujours pour les mêmes raisons et peut-être souvent pour de mauvaises raisons. Quant à nous, il suffit ici de répéter qu'une telle vision de la vie suppose que l'on soit musulman, ce qui n'est assurément pas notre cas. Il n'est pas lieu de discuter ici de la pertinence de notre religion face à celle des sectateurs de Mohammed, soi-disant prophète de Dieu, mais de s'arrêter au motif qui souvent engendre chez nos contemporains le refus catégorique et parfois horrifié de cette religion.

Il est souvent dit que la violence et la cruauté sont le fait de l'Islam. Cela est vrai, mais bien souvent l'Occident apostat n'est pas en reste. Fondamentalement ce qui sépare ce qu'on appelle encore Occident du monde musulman, c'est le refus de reconnaître la préséance de la transcendance divine. Il n'y a plus à proprement parler de sociétés pour porter le drapeau de Jésus-Christ. Le spectacle que donne à voir le monde aujourd'hui est celui d'un athéisme de fait, plus ou moins teinté de relents religieux, face à la conception outrée de l'Islam des rapports entre la religion et la société. Chacune des parties se parera des attributs de la justice face à sa rivale, mais le fait est que nous sommes, comme souvent, dans

un conflit entre deux monstres, Gog et Magog.

Que reprochons-nous à certains ennemis de l'Islam ? Un peu la même chose que ce que les musulmans reprochent eux-mêmes, le manque de soumission à Dieu. Mais attention la comparaison s'arrête tout de suite. La soumission que nous prônons n'a pas la même résonance que dans l'Islam. Je ne peux sans doute pas parler au nom des musulmans quant à la nature de la relation qu'ils prétendent entretenir avec Dieu ; ce qui est sûr c'est que l'on ne trouve nulle part ailleurs d'équilibre que dans le véritable Évangile.

Nous sommes certes les créatures de Dieu, nous dépendons de lui comme notre Souverain Maître. La soumission du chrétien ne saurait s'arrêter à la crainte révérencielle qui existe naturellement chez la créature envers son créateur. Dieu a voulu une autre relation entre lui et nous ; et la foi, principe de vie divine infusée par Dieu en l'âme chrétienne, nous porte véritablement à espérer un rapport filial, simple et cordial avec l'Éternel. Certes le chemin est ardu, car il y a en nous des réticences qui nous font nous comporter plus comme des esclaves que comme des fils. Du côté de Dieu cependant, il y a ce mouvement que l'Écriture compare à celui d'un mari délaissé par son épouse qui part la reconquérir, celui d'un berger qui va au secours de sa petite brebis, celui d'une poule qui cherche à rassembler sa progéniture sous ses ailes protectrices. Dieu a une tendresse et un amour que trop souvent nous ignorons, qui rendent pourtant la soumission à son empire agréable. Tous, hélas, ne le comprennent pas, soit qu'ils

ne voient que la transcendance de Dieu pour oublier ou méconnaître le commerce qu'il a entretenu avec notre nature, soit qu'ils s'hérissent à la seule idée de devoir se soumettre.

« Les décrets de Dieu sont vrais : ils sont tous justes. Ils sont plus précieux que l'or, que beaucoup d'or fin ; plus doux que le miel, que celui qui coule des rayons. » (Ps. 18, 10-11) Le roi David, pénétré à la fois de la grandeur de Dieu et de la douceur qu'il y a à suivre ses prescriptions, résume bien la vraie attitude religieuse.

Ce rapport paradoxal entre Dieu et nous, qui combine dans un alliage délicat la distance et la confiance, la souveraineté et la proximité, est et doit être le fondement et la mesure de toutes les relations hiérarchiques qui existent entre les hommes. De la soumission de l'épouse à son mari, jusqu'à la soumission des fidèles à l'Église, en passant par la soumission aux autorités légitimes, il ne devrait plus exister l'excès de ce qu'on peut appeler l'autoritarisme. Mais d'un autre côté on ne saurait ramener à l'égalitarisme forcené, la proximité unique engendrée entre les êtres par la charité, car cette dernière n'abolit pas la distinction entre les grands et les petits, mais les rapproche par une autre voie, à la fois plus juste et plus forte.

Il s'agit en définitive de suivre cette voie qui contredit notre orgueil mais nous assure par ailleurs la joie véritable dans la simplicité prônée par l'Évangile. Là est la véritable soumission à Dieu, le reste n'est que littérature.

Abbé Renaud de SAINTE MARIE



L'ÉDITORIAL
DU PRIEUR
L'Église, bien
commun
des nations

Le *Credo* que nous récitons au début du chapelet est appelé le *symbole des Apôtres*. Il est le résumé officiel le plus court des vérités de la foi enseignées par les Apôtres. Mais pourquoi l'appelle-t-on symbole ?

Pour répondre, il faut revenir au grec. Notre mot symbole est la transposition du mot grec *σύμβολον* - on lit *sumbolon* - qui veut dire communément *signe de reconnaissance*. Et pour mieux comprendre cette signification, il faut remonter à son origine concrète - Rien de plus intéressant que la sémantique historique des mots latins et grecs, car elle nous initie au réalisme si cher à la pensée chrétienne -. Le symbole, selon le *dictionnaire Grec-Français, Le Grand Bailly*, c'était un objet coupé en deux, dont deux hôtes conservaient chacun une moitié qu'ils transmettaient à leurs enfants ; ces deux parties rapprochées servaient à faire reconnaître les porteurs et à prouver les relations d'hospitalité contractées antérieurement.

Nous avons donc compris :



BULLETIN DU PRIEURÉ DE LA SAINTE FAMILLE

DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

Prieuré et Chapelle Saint Joseph, 4 rue Pierre Thévenot 21000 Dijon

Chapelle St Ferréol et St Ferjeux, 14 rue Lyautey 25000 Besançon

Téléphones : 03 80 63 73 75 - 06 08 05 08 04 Télécopie : 03 80 36 28 33

Mensuel n° 8 Janvier 2012 Prix de revient : 2,20 €

la confession du *Credo* (pris dans son sens traditionnel !) est à la fois signe d'appartenance au corps mystique du Christ et signe de reconnaissance entre eux des membres de ce corps. Sa récitation collective est un geste d'union catholique.

Parce que les textes des récentes messes de Noël sont encore bien présents en nos mémoires, nous nous souvenons de ces deux extraits de l'épître à Tite que la liturgie offrait à notre réflexion, l'un à la messe de la nuit, le second à celle de l'aurore. A eux deux, ils constituent comme un symbole de notre foi en la rédemption, qui est « la manifestation universelle de la grâce de Dieu notre sauveur » (Tt 2, 11), « la parution de la bonté de Dieu notre sauveur et de son amour pour les hommes » (Tt 3, 4).

Le premier extrait s'achevait sur cette révélation : « Jésus-Christ s'est livré lui-même pour nous [...] afin de faire de nous un peuple purifié, agréable et zélé pour les bonnes œuvres » (Tt 2, 14).

L'adjectif *agréable* traduit le latin *acceptabilem*. M. l'abbé L.-Cl. Fillion, qui traduit ainsi, apporte la précision suivante : « Plutôt : un peuple particulier, c.-à.-d., appartenant en propre à Jésus-Christ » (*La sainte Bible*

commentée, tome VIII, p. 527). Cet état de bien propre reprend celui accordé jadis par Dieu au peuple d'Israël (cf. Ex 19, 5, Dt 7, 6). Mais, bien mieux qu'au peuple d'Israël relativement à Dieu, il convient, relativement au Christ, au nouveau peuple acquis par ce même Jésus-Christ, l'Église catholique. A cette Église, l'état de bien particulier et propre convient si parfaitement qu'elle est l'unique société religieuse, *unica ecclesia religiosa*, de Jésus-Christ.

Propriété du Sauveur, l'Église d'ici-bas, **l'Église militante, est le bien commun de l'humanité, et la réunion de ses biens spirituels constitue le bien commun de ses membres**. Voilà les deux thèmes principaux de notre étude. Seul le premier sera traité dans cet éditorial. Le second fera l'objet de nos trois prochains éditoriaux.

Pour les développer, un rappel de la notion philosophique de **bien commun** s'impose. Le bien commun c'est un bien et un bien qui est commun. Il se contredistingue du bien privé, dont le propriétaire peut user comme s'en défait à volonté. Mais il ne s'oppose pas au bien des particuliers, des personnes en particulier. Bien d'une collectivité organisée, d'une société

té, il est servi par tous les sujets de ce tout unifié, et en retour il est apte à profiter à tous et à chacun des sujets. Comme bien du tout, il est universel. Comme apte à être distribué, il est communicable. On voit que **l'universalité et la communicabilité**, ou la "diffusibilité" – ce néologisme nous rappelle l'adage : *le bien est diffusif de soi – sont les deux caractères essentiels du bien commun*. De sorte que plus un bien est universel et communicable en principe, plus il est bien commun. Par conséquent les biens spirituels, qui contentent la partie supérieure de l'homme plus vastement réceptive que sa partie animale, et qui peuvent être le partage de plus de personnes que les biens matériels, sont de droit au sommet dans l'ordre du bien commun. Dieu, bien commun de l'humanité, bien commun de tous les hommes, bien commun de toutes les sociétés, est le bien commun par excellence.

C'est le philosophe canadien Charles De Koninck qui a peut-être le mieux exposé ces notions dans son ouvrage : *De la primauté du bien commun contre les personnalistes*. Nous y lisons notamment : « Le bien commun diffère du bien singulier par l'universalité. Il diffère du bien singulier tout en étant le bien des particuliers. Le bien commun est meilleur pour chacun des particuliers qui y participent en tant qu'il est communicable aux autres particuliers. Le particulier n'atteint le bien commun sous la raison même du bien commun qu'en tant qu'il l'atteint comme communicable aux autres ». Nous y trouvons aussi : « Le bien de la famille est meilleur que le bien singulier, non pas parce que tous les membres de la famille y trouvent leur bien singulier : le bien de la famille est meilleur parce que, pour chacun des

membres individuels, il est aussi le bien des autres ». (Toutes nos citations sont extraites de la *Semaine religieuse de Québec*, 1942, p. 1.)

C'est à l'Église catholique que nous allons maintenant appliquer ces éléments de philosophie.

Nous disons que l'Église est le bien commun de l'humanité et de toutes les sociétés humaines. Qu'entendons-nous par là ?

Nous voulons dire d'abord qu'elle est **catholique**, du grec *καθολικός* – on lit *katolikos* – : **universel**. C'est au père apostolique Ignace d'Antioche (Ier – IIe siècle), que nous devons cette notification de l'Église.

Ajoutons que cette note est liée dans la patrologie à celle d'**orthodoxie**, terme illégitimement repris à leur avantage par les schismatiques orientaux. Orthodoxe, transcrit le grec *ὀρθοδοξαστικός* – on lit *ortodoksiastikos* – : **conforme à une opinion saine**. Une doctrine est catholique si elle est orthodoxe, c'est-à-dire conforme à la doctrine enseignée par le Magistère, donc conforme à la révélation divine. Par réversibilité, est orthodoxe ce qui est d'esprit catholique.

La signification adéquate du terme catholique est donnée par le catéchisme, là où il définit les quatre notes de l'Église : « L'Église est catholique, c'est-à-dire universelle, parce qu'elle est instituée pour tous les hommes, adaptée à tous et répandue sur toute la terre » (Grand catéchisme de saint Pie X, Éd. Courrier de Rome, 2010, q. 110, p. 43).

L'adaptation universelle et l'expansion sur toute la surface du globe font respectivement la communicabilité de droit de l'Église et sa communicabilité de fait. Cette double communicabilité est une évidence puisque l'Église est la société nécessaire du salut de tous et de chacun. D'ailleurs, l'histoire des missions montre qu'il n'y a pas un peuple de la terre qui n'ait pu ou n'aurait pu avoir connaissance de la prédi-

tion évangélique catholique. Et s'il existe quelques groupuscules qui n'ont eu d'aucune manière ou n'ont encore pu avoir un contact avec le catholicisme, ils sont l'exception qui ne supprime pas la règle : les explorateurs et les reporters qui visitent les points les plus reculés et les plus secrets de notre planète finiront par les ouvrir à l'existence du christianisme ; la recherche de la vérité transcendante qui doit animer tout homme et la grâce de Dieu pourront les conduire à l'Église.

Du fait que l'Église est la société du salut, que son institution a eu lieu historiquement, qu'elle se caractérise par sa catholicité et sa communicabilité universelle, nous comprenons qu'on peut la dire bien commun de tous les hommes et de toutes les nations.

Pour appuyer cette affirmation, citons deux passages du livre de dom Adrien Gréa, *L'Église et sa divine constitution*, où il étudie les rapports de l'Église avec les sociétés humaines (P. I, Ch. III, p. 43 et 45) : « L'humanité est conservée dans le dessein de la justification en Jésus-Christ (cf. 1 Co 15, 21-22). Elle ne vit plus pour un temps que pour le Christ et l'Église, en qui elle renaît pour l'éternité. **Ainsi la vieille humanité n'a plus qu'une existence caduque et temporaire en elle-même ; elle sera peu à peu transformée d'Adam dans le Christ, et, de son ancien ordre, transférée dans l'Église.** [...] La dépendance de l'humanité vis-à-vis de l'Église est désormais son plus glorieux privilège et son unique consolation dans son grand désastre. Elle n'existe plus depuis le péché que dans le dessein de la régénération. Adam, dans l'humanité, apporte à Jésus-Christ la matière de son corps mystique : l'Église recueille cette matière et peu à peu la transfigure et se l'assimile (cf. 2 Co 5, 17) ».

(à suivre)

Quelques photographies

A Dijon : 1. et 2. Le 1er janvier 2011, après la première communion de Guillaume et Marie de Rougemont ; 3. La famille Pagani qui a fait la crèche ; 4. Le 6 janvier 2011, le tirage des Rois à l'école ; 5. et 6. Répétitions en costume du spectacle de la fête de la Sainte Famille du 29 janvier. **A Besançon** : 7. Le dimanche 1er janvier 2011, M. l'abbé de Sainte Marie entouré de nos deux séminaristes, Louis Ballandras et Loïc de Fraissinette ; 8. Nos deux précieux sacristains, M. Bernard Rivoal et M. Gilbert Joly.



Carnet de famille 2011

A Dijon

Ont été régénérés par les eaux du baptême :

- Le 22 janvier : Jean Sultana
- Le 26 mars : Louys-Marian Baudrand
- Le 10 avril : Antoine de Contet
- Le 16 avril : Richard et Noémie Pfeiffer
- Le 14 mars : Philomène Pontier
- Le 20 novembre : Arthur et Alexandre Delboy

Ont fait leur première Communion :

- Le 13 février : Eva Mangione
- Le 24 avril (jour de Pâques) : Benjamin Jacquottin
- Le 5 juin : Anthony Beney, Adrien Bigou, Marie Bioul, Lise Beney et Yolande Féménia

Ont reçu le sacrement de confirmation :

- Le 19 juin des mains de Mgr Tissier de Mallerai : Pierre-Emmanuel Pouzin, Damien Ressiguiet, Eléna Beney, Zoé Beney, Hélène Devillers, Carla De Leon Zaleta (épouse D. Ressiguiet) et Amandine Pagani

Ont fait leur Profession de foi :

- Le 26 juin : Léa Beney et Nina Fuin

A été honoré de la sépulture ecclésiastique :

- Le 5 octobre : M. Jacques Huguet

A Besançon

Ont été régénérés par les eaux du baptême :

- Le 19 février : Colomban Torresani
- Le 20 février : Élise Rivoal
- Le 26 mars : Ombeline Charbonnier
- Le 23 juillet : Louis Eyquard

Ont fait leur première Communion

- Le 19 juin : Patrice Bergez, Antonin Guillaume
- Le 7 août : Antoine Mouroux

Ont reçu le sacrement de confirmation :

- Le 19 juin des mains de Mgr Tissier de Mallerai : Louis Bergez, Antonin Guillaume, Paul Marceron, Jonas Neumann, Frédérique Bergez, Martina Brozmanova (épouse Millet), Louise Marceron, Anastasia Neumann, Augustine et Eugénie Sergeant

Se sont unis devant Dieu par les liens du mariage :

- Le 21 mai : Stéphane Schwalm et Agnès Bergez
- Le 22 octobre : Joachim Bergez et Marie Danjean

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique :

- Le 10 février : M. Roger Simon
- Le 22 août : M. Armand Bergez